



Guide pratique : « Préparation d'une mission au Mali »



Depuis 2007, un groupe d'acteurs bas-normands menant des projets de coopération avec le Mali a fait le choix de s'inscrire dans un processus de réflexion commune pour renforcer ensemble ses compétences et ses pratiques interculturelles, acceptant ainsi de remettre en question ses propres pratiques et de se confronter au regard extérieur parfois critique. Le groupe s'engage à respecter ou à tendre vers les principes suivants :

- Inscrire son action dans le respect des contextes institutionnels malien et français en étant légalement reconnu.*
- Coordonner ses activités avec les autres structures intervenant sur un même territoire ou avec un même partenaire.*
- Mettre en œuvre les phases du cycle de projet (diagnostic concerté, suivi-évaluation...)*
- Le projet doit concourir au renforcement des capacités des deux partenaires.*

Ce guide a été nourri par les échanges et la mutualisation des expériences de chacun. C'est à la fois l'aboutissement d'un travail de collaboration entre structures qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble et un outil de travail pratique pour toute structure bas-normande engagée ou souhaitant s'engager dans un partenariat au Mali. Il compile :

- Des informations d'ordre culturel, institutionnel et organisationnel essentielles à appréhender pour quiconque intervient au Mali;*
- Des informations pratiques, logistiques et méthodologiques;*
- Des informations sur les membres du groupe, leurs champs d'action, leurs compétences, leur zone d'intervention... pour faciliter l'interconnaissance et la mutualisation des outils et compétences.*



Auteur : Gwenaëlle Diarra-Rossignol (Chargée de mission, Horizons Solidaires)

Collaborations : Mission Coopération décentralisée et droits de l'Homme de la Région Basse-Normandie; associations et collectivités membres du groupe de coopération renforcée Mali (Afdi Basse-Normandie, AJAK, Teriya Ko, Coup de Main Afrique, Forages Mali, Electriciens sans Frontières, Mamadou et Bineta, Asfodevh, Santé et Développement, Parenthèse, La Male herbe, Les Enfants du Mali, IDCG, Association des maliens de Normandie, Lycée agricole le Robillard, Mood Action Professor, Les petits Châtelets, Crédit agricole de Normandie, Ville d'Alençon, Ville de Mortagne au Perche, CDC du pays de la Marche, ville de la Vespière)

PLAN

Décentralisation : Repères	P. 2-8
Repères méthodologiques	P. 9-10
Pendant la mission	P. 11
Ressources...	P. 12
Infos pratiques	P. 13-14
Repères culturels	P. 15
Autour du Mali...	P. 16
Projets bas-normands	P. 17-20
Contacts	P. 21-22
Cartographie des partenariats	P. 23-24
Notes personnelles	P. 25-28

SIGLES ET ACRONYMES

AFDI BN : Agriculteurs Français—Développement International Basse-Normandie

AFVP—France Volontaires : Association Française des Volontaires du Progrès

AJAK : Association de Jumelage Alençon / Koutiala

AMM : Association des Municipalités du Mali

AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes

ASFODEVH : Association Formation Développement Humain

BDM : Banque de Développement du Mali

BICIM : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali

BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole

CAP : Centre d'Animation Pédagogique

CDC : Communauté de Communes

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

CT : Collectivités Territoriales

CUF : Citées Unies France

DAECT : Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales

DNCT : Direction Nationale des Collectivités territoriales

DRH : Direction Régionale de l'Hydraulique

FED : Fonds Européen de Développement

GRF : Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières

IDCG : Initiative pour le Développement de la Commune de Garalo

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et technologique Agricole

MATCL : Ministère de l'Administration et des Collectivités Locales

MNU : Médicaments Non Utilisés

ONG : organisation Non Gouvernementales

PDSEC : Plan de Développement Social, Economique et Culturel

PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Education

PRODESS : Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social

pS-Eau : Programme Solidarité Eau

REPTA : Réseau Education Pour Tous en Afrique

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France)

SECOM : Services Communs (anciens CCC—Centre de Conseil Communal)

Les fondements de la décentralisation au Mali sont profonds et lointains. Les premières bases remontent au temps des grands empires du Ghana, du Mali et du Songhaï entre le 11^{ème} et le 17^{ème} siècle qui étaient en fait des fédérations de provinces autonomes. La liberté de chaque village dans le choix de son chef est un héritage de cette époque.

Depuis 1992, la décentralisation est pensée et présentée comme un projet de société. Elle est inhérente à l'ancrage de la démocratie et constitue une solution au développement local et à la lutte contre la pauvreté. La décentralisation est perçue aussi comme la poursuite logique de l'émancipation du peuple depuis les défis et espoirs soulevés au moment de l'indépendance.

Cette approche et cette vision distingue le Mali de la plupart des pays de la sous-région qui voient la décentralisation comme une simple réforme administrative pour répondre aux exigences des bailleurs.

La période coloniale

Dès le début du 20^{ème} siècle, l'administration coloniale introduit une approche de décentralisation en Afrique Occidentale Française (AOF).

1919 : Bamako et Kayes deviennent des communes mixtes

1955 : Bamako, Kayes, Ségou et Mopti deviennent des communes de plein exercice

1958 : Gao, Kati, Koulikoro, Nioro, San, Sikasso et Tombouctou sont érigées en communes.

La 1^{ère} République (1960-1968)

En 1960, le Mali compte 13 communes urbaines et Bamako. Kita, Koutiala et Bougouni deviennent communes à leur tour.

Avec la loi du 7 juin 1960, la Région de vient collectivité locale. Le Mali compte 6 régions (Bamako, Kayes, Sikasso, Mopti, Ségou et Gao).

Bien que figurant dans la constitution, la décentralisation reste timide sous la 1^{ère} République.

Communes mixtes
Le maire est un fonctionnaire de l'administration
Commune de plein exercice
Les autorités exécutives et délibérantes sont élues

La 2^{de} République (1968-1991)

Cette période débute par le coup d'Etat militaire et est marquée par l'autoritarisme politique et, de fait, une forte recentralisation. Les régions sont dissoutes, seules demeurent les communes. Régions, cercles et arrondissements sont de simples circonscriptions administratives où les pouvoirs déconcentrés sont renforcés.

Seule avancée de la 2^{de} République, Bamako est « découpé » en 6 communes.

La 3^{ème} République (depuis 1992)

Le processus de décentralisation reçoit une impulsion décisive et une ampleur sans précédent au début des années 90 grâce à deux évènements politiques :

- La journée sanglante du 26 mars 1991 qui aboutit à l'effondrement du parti-Etat et à l'instauration d'un régime démocratique et de la 3^{ème} République.

- La rébellion touarègue dans le nord du Mali. La décentralisation s'impose alors comme la seule solution de paix.

La décentralisation est voulue par tous les acteurs politiques comme à la fois un moyen d'approfondissement du processus démocratique sous tendant le développement local et comme une réponse au risque sécessionniste que la rébellion avait révélé. Elle est inscrite dans la constitution de 1992.

Après quelques années de conceptualisation, d'élaboration du cadre légal et institutionnel, la décentralisation est devenue réalité en 1999 avec les 1^{ères} élections.

Constitution de 1992
 « les collectivités territoriales sont créées et administrées dans les conditions définies par la loi (art 97) et ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus dans les conditions fixées par la loi (art 98) »

703 Communes
 (684 rurales / 19 urbaines)
 tout le territoire est communalisé
49 cercles
8 Régions
1 District (Bamako)

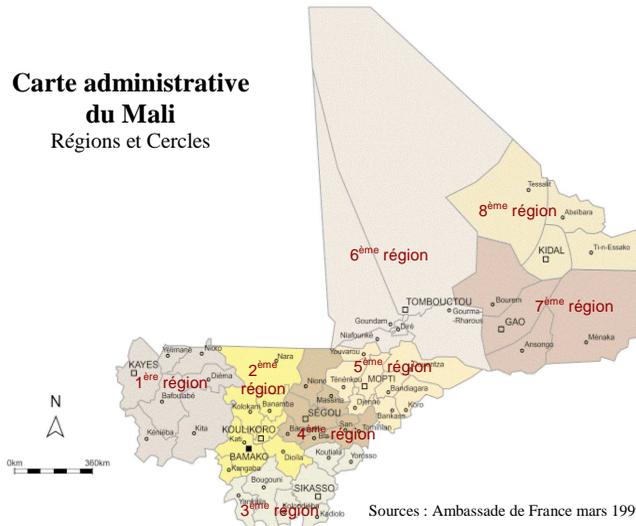
Lois fondatrices de la décentralisation

- ☞ 11 février 1993 modifiée en 96 et 99 précisant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales.
- ☞ 12 avril 95 modifiée en 98 portant code des collectivités territoriales.
- ☞ 16 octobre 1996 portant principes de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales et déterminant les ressources fiscales des communes.

La décentralisation n'en est qu'à ses débuts, la 3^{ème} mandature a débuté en 2009 pour 5 ans. Tous les acteurs de la décentralisation sont encore dans un processus d'apprentissage. Le partage d'expériences est important pour renforcer les compétences du gouvernement local et améliorer ses capacités à fournir des services qui répondent aux besoins et aux intérêts de la population.

Régions	Nombre de cercles	Nombre de communes	Population
Kayes (1 ^{ère} région)	7	129	1 374 316
Koulikoro (2 ^{ème} région)	7	108	1 570 507
Sikasso (3 ^{ème} région)	7	147	1 782 157
Ségou (4 ^{ème} région)	7	118	1 675 357
Mopti (5 ^{ème} région)	8	108	1 478 504
Tombouctou (6 ^{ème} région)	5	52	476 793
Gao (7 ^{ème} région)	4	24	394 594
Kidal (8 ^{ème} région)	4	11	42 382
District de Bamako	/	6	1 016 296

Carte administrative du Mali
Régions et Cercles



	Commune	Cercle
Composition	Villages / fractions (commune rurale) Quartiers (communes urbaines)	Communes
Organe délibérant	Conseil communal (suffrage universel direct)	Conseil de cercle (suffrage universel indirect)
Organe exécutif	Maire et bureau communal	Président et bureau du conseil de cercle
Tutelle	Préfet	Gouverneur
Compétences Générales (pour l'ensemble des collectivités)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration, gestion et suivi des programmes de développement - Gestion domaniale et foncière - Elaboration du budget - Protection de l'environnement - Police administrative - Institution des taxes et redevances 	
Compétences spécifiques	<u>Education pré-scolaire et premier cycle de l'enseignement fondamental</u> Politique de création et gestion des équipements collectifs : construction et entretien des infrastructures, recrutement du personnel enseignant. <u>Santé communautaire</u> Construction et entretien des dispensaires, maternités, CSCOM, recrutement personnel, gestion du stock de médicaments. <u>Hydraulique</u> Elaboration et mise en œuvre du plan de développement de l'accès à l'eau potable, construction, entretien et gestion des infrastructures, recrutement des techniciens hydrauliques. <u>Infrastructures routières communales</u> <u>Economie</u> Organisation des activités artisanales et agro-sylvo-pastorales	<u>Second cycle de l'enseignement fondamental</u> Politique de création et de gestion des équipements collectifs d'intérêt cercle : construction et entretien des infrastructures, recrutement du personnel enseignant. <u>Centres de santé de référence</u> Construction et entretien du centre de santé de référence, recrutement du personnel <u>Infrastructures routière d'intérêt cercle</u>

Région	District de Bamako
Cercles	Communes (6)
Assemblée Régionale (élue au suffrage universel indirect)	Conseil de district
Président et bureau de l'Assemblée Régionale	Maire et bureau du district
Ministre des collectivités territoriales	Ministre des collectivités territoriales

<p><u>Lycées, enseignement technique et professionnel</u> Politique de création et de gestion des équipements collectifs régionaux : construction et entretien des infrastructures, recrutement du personnel enseignant.</p> <p><u>Hôpitaux régionaux</u> Construction et entretien des infrastructures, recrutement du personnel</p> <p><u>Infrastructures routières d'intérêt régional</u> <u>Mise en cohérence des programmes</u> entre les programmes nationaux et l'échelon local.</p> <p><u>Energie</u></p> <div data-bbox="132 1117 576 1412" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p><i>Le conseil communal doit consulter les autorités traditionnelles (conseil de villages, de quartiers ou fractions) pour les questions de voirie, de transports publics, cadastre et foncier, organisation des activités agro-sylvo-pastorales.</i></p> </div>	<p>Comme les communes</p> <p style="text-align: center;">RESSOURCES DE LA COMMUNE</p> <p><u>Financières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui budgétaire de l'Etat (investissement et fonctionnement) - Ressources fiscales (impôts et taxes) - Ressources des services et du patrimoine (loyer, vente, services) - Emprunts - Dons et legs - Subventions extérieures <p><u>Humaines :</u></p> <p>La majorité des communes rurales fonctionnent avec très peu de personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 secrétaire général - 1 ou 2 régisseurs (recettes, dépenses) - 1 secrétaire-dactylo
---	---

		Déconcentration (Représentants de l'Etat)		Décentralisation (Elus locaux)		
		Gouverneur	Préfet	Président Région	Président Cercle	Maires (Commune citée)
District Bamako	Bamako	Ibrahim F. Koné	/	/	/	Adama Sangaré
Région Kayes	Kayes	Mahamadou Maïga	Adama Kansaye	Bandiougou Diawara	Modibo Timbo	Abdoulaye Camara
Région Koulikoro	Koulikoro	Soungalo Bouaré	Kadidiatou Maïga	Cheick F. Traoré	Diakariayou Mangara	Youssouf P Traoré
	Dioïla		Alou Diarra		?	?
	Kati		Ibrahima M Sylla		Ousmane Samaké	Hamalla Haïdara
Région Sikasso	Sikasso	Mamadou Issa Tapo	Yaya Diallo	Yaya Bamba	Nazanga Dissa	Mamadou Tangara
	Koutiala		Sékou Coulibaly		Zoumana Mallé	Dramane Sountoura
	Bougouni		Siraba Coulibaly		?	Yaya Togola
Région Mopti	Mopti	Abdoulaye M. Diarra	Moussa H. Maïga	Macky Cissé	Moussa A Cissé	Oumar Bathily
	Douentza		Sankoun Touré		Moussa Ongoïba	Hassane Cissé
	Bandiagara		Sinè Dembélé		Souleymane Karembé	Housseyni Saye

Directeur DNCT : Adama SISSOUMA

Responsable coopération décentralisée à l'AMM : Boubacar DICKO

SCAC : Laura LIONNET

	Ministère de tutelle	Organisation	Programmes, outils
Santé	Ministère de la santé		PRODESS 2 (Programme national de Développement Sanitaire et Social) 2005-2009
Education	Ministère de l'éducation de base, de l'alphabétisation et des langues nationales Ministère de l'enseignement secondaire, supérieur et de la recherche scientifique	Direction nationale de l'éducation de base Dans chaque cercle : CAP (équivalent de l'inspection pédagogique)	PRODEC (Programme décennal de Développement de l'Education) 2000-2010
Hydraulique	Ministère des mines, de l'énergie et de l'eau	DNH (Direction Nationale de l'Hydraulique) En région : DRH (Direction régionale de l'Hydraulique)	PNAEP (Programme National d'Accès à l'Eau Potable)
Agriculture	Ministère de l'agriculture	Directions Nationale et Régionale et service dans chaque cercle. Chambre d'agriculture et AOPP Commissariat à la sécurité alimentaire	Loi d'Orientation Agricole PASAOP (Programme National de Sécurité Alimentaire)
Coopération décentralisée	Ministère de l'aménagement du territoire et des collectivités locales	DNCT (Direction Nationale des Collectivités Territoriales) AMM (Association des Municipalités du Mali)	
Artisanat	Ministère de l'artisanat et du tourisme	Chambre des métiers FNAM (Fédération Nationale des Artisans du Mali) CNPA (Centre National de Promotion de l'Artisanat)	PDSA (Programme de Développement du Secteur de l'Artisanat)
Tourisme	Ministère de l'artisanat et du tourisme	OMATHO (Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie)	

Elaborer un projet de partenariat, c'est d'abord :

- **Maîtriser notre envie d'aider, c'est agir avec retenue et ne pas tenter d'imposer nos idées, nos modèles, notre argent et notre impatience (besoins de résultats),**
- **Analyser ses propres motivations sans négliger l'intérêt personnel,**
- **Repérer ses compétences et savoir relativiser.**

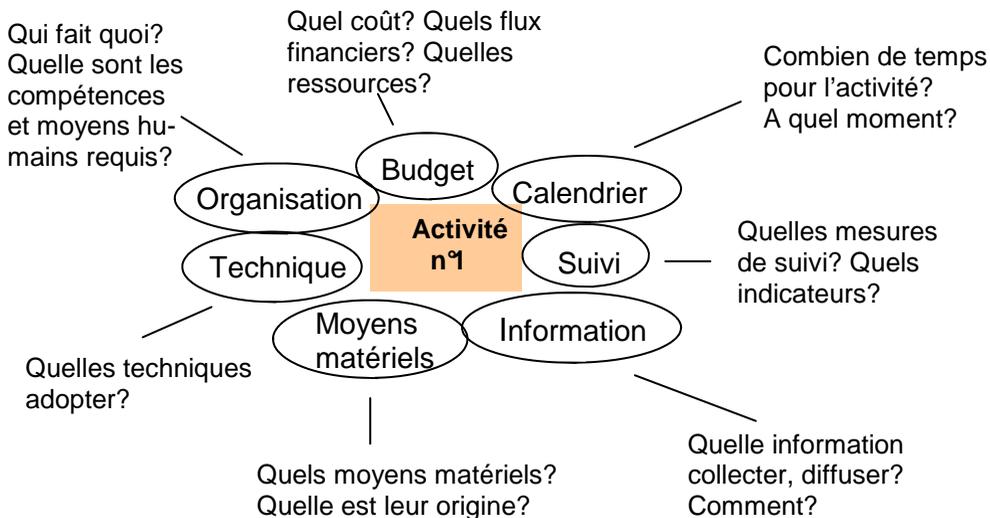
Pour mener une action de développement dans le cadre d'un programme établi avec son partenaire, il faut partager une même vision du partenariat et privilégier l'approche partenariale (construire le projet avec son partenaire, commune, association...) et territoriale (quels autres acteurs sur le territoire? Quels projets?)

Phase préparatoire : Penser l'action

- Identifier, comprendre et expliciter le besoin.
- Comprendre le contexte local (politique, économique, environnemental, socio-culturel...).
- Connaître et comprendre le porteur de projet, son contexte institutionnel, ses motivations...
- Comprendre la demande, recenser et s'interroger sur les besoins.
- Recenser les bénéficiaires et acteurs du projet.
- Recenser les autres acteurs du territoire (locaux et extérieurs).

Phase opérationnelle : Construire l'action

- Définir les objectifs (globaux, spécifiques, quantitatifs, qualitatifs) en concertation avec tous les acteurs.
- programmer et structurer les activités.
- Budgétiser l'action. Prévoir la quote-part du bénéficiaire (indispensable pour l'appropriation du projet). Prévoir une avance de démarrage (projets de construction ou d'équipements matériels surtout).
- Identifier les résultats attendus et prévoir la viabilité (technique, logistique, financière, politique, sociale, culturelle et environnementale).
- Formaliser le partenariat par une convention. Toujours contractualiser avec son partenaire pour l'élaboration et le suivi d'une action.
- respecter les procédures locales (passation de marché, processus d'élaboration de projets...).



Phase suivi-évaluation : Suivre et évaluer l'action

- Prévoir et organiser le suivi
- Se doter d'outils de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation est un outil de pilotage. Il est prévu à chaque niveau dès le début du projet :

- Au niveau des activités pour suivre le bon déroulement par rapport aux prévisions.
- Au niveau des résultats pour valider les grandes étapes et réorienter l'action si nécessaire.
- Au niveau des objectifs pour mesurer l'efficacité, les effets et l'impact de l'action.

Ce n'est pas un contrôle du partenaire du sud par l'ONG ou la collectivité du nord.

La communication et la confiance sont les éléments principaux d'un bon suivi qui n'exclut pas une gestion rigoureuse et la mise en place concertée avec son partenaire, d'indicateurs de suivi.

A BAMAKO :

- Voir le SCAC de l'Ambassade de France si le projet le nécessite (nouveau...); ce n'est pas obligatoire à chaque mission.
- Voir les Directions Nationales et Régionales des domaines d'intervention (Education, Hydraulique...) quand le projet le nécessite.

DANS LA COMMUNE ET LE CERCLE :

- Voir les services techniques locaux du domaine d'intervention au niveau Cercle (CAP, service de l'hydraulique, SECOM...).
- Rencontrer et informer les autorités communales (Maire et Président de cercle).
- Visites de courtoisie aux représentants de l'Etat (préfet et / ou sous-préfet).
- Visite de courtoisie aux autorités traditionnelles et / ou religieuses (chefferie de village, imam...) selon le contexte.
- Rencontrer (s'ils sont présents) les autres acteurs (ONG, programmes, CT...) intervenant sur le même territoire.

TARIFS DE PERDIEM POUR LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Indemnités d'ateliers / séminaires (hébergement, repas et transport) :

Pour les résidents : pas de perdiem (3000 FCFA si surcoûts de frais de transport)

Pour les non résidents (repas) : 3750 FCFA (Cadre) et 1500 FCFA (chauffeurs + forfait de frais de mission ordinaire.

Frais de mission ordinaire (hébergement et repas) :

Cadre : 7500 FCFA / jour + 3750 FCFA (repas) + logement (25000 FCFA maxi)

Chauffeurs : 3000 FCFA : jour + 1500 FCFA (repas) + logement (15000 FCFA maxi)

Frais de mission d'appui des services techniques :

Responsable de services : 12500 FCFA / jour + 7500 FCFA (repas)

Cadre d'exécution : 7500 FCFA / jour + 3750 FCFA (repas)

Agents techniques : 5000 FCFA / jour + 2500 FCFA (repas)

Ressources dans le groupe Mali :

Santé :	« Santé et Développement » Guillaume BAZIN (Président)
Hydraulique :	« Forages Mali » Marie-France GIGNOUX (Pdte d'honneur) Christelle MARTINEZ-SANCHEZ (Assistante d'association)
Artisanat :	« Coup de main Afrique » Robert OLIVIER (Trésorier)
Agriculture :	« Afdi Basse-Normandie » Marie-Odile TAVERNIER (Présidente) Claire GUYON (Chargée de mission)
Energie :	« Electriciens Sans Frontières » Maurice ROUPSARD

Autres ressources régionales ou nationales :**Education :**

- ☞ GREF : www.gref.asso.fr
- ☞ REPTA : www.repta.net

Hydraulique :

- ☞ Eau Vive : www.eau-vive.org
- ☞ pS-Eau : www.pseau.org

Coopération décentralisée :

- ☞ DAECT : www.cncd.diplomatie.gouv.fr
- ☞ CUF : www.cites-unies-france.org

*D'autres sites et liens utiles :
www.horizons-solidaires.org*

Documents ressources :

- Loi Oudin-Santini du 9 février 2005
- Loi Thiollière du 2 février 2007
- Loi MNU du 26 février 2007
- Lois et décrets sur la décentralisation au Mali (MATCL-Mali)
- Documents de stratégie pays pour le Mali (2008-2013) de l'Union Européenne dans le cadre du 10^{ème} FED
- Programme national de sécurité alimentaire (2006-2015)
- Guide de la coopération décentralisée par l'AMM
- Code des collectivités territoriales

*Documents disponibles à
Horizons Solidaires et sur le site internet*

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Consulat du Mali à Paris (demande de visa)

64 rue Pelleport—75020 Paris
Tèl : 01 48 07 85 85
Mèl : contact@consulat-mali.fr

Ambassade du Mali à Paris

89 rue du Cherche-midi—BP 175
75 263 Paris cedex 06
Tèl : 01 45 48 58 43
Mèl : paris@ambamali.fr

Consulat de France à Bamako

Consul : M. Patrick Mazounie
Square Patrice Lumumba BP
17—Bamako
Tèl : (00223) 44 97 58 28
Mèl : contact-
consulat@ambafrance-ml.org
Site : <http://www.ambafrance-ml.org>

Ambassade de France à Bamako

Ambassadeur : Son Exc. Christian Rouyer
Square Patrice Lumumba BP 17—Bamako
Tèl : (00223) 44 97 57 57
Mèl : contact-ambassade@ambafrance-ml.org
Site : <http://www.ambafrance-ml.org>
Chargée de coopération décentralisée : Laura Lionnet

CHANGE ET RETRAIT

❖ Banques locales (BNDA, BDM, BICIM, Bank of Africa...) A Bamako, la plupart des banques sont maintenant équipées de guichets automatiques dans lesquels on peut retirer directement des FCFA avec une carte visa de préférence.

Convertisseur de monnaie :

www.mataf.net/fr/conversion/monnaie
(Ce site donne tous les jours le taux de change pour chaque monnaie)

SANTE

Pour toute informations sur les centres de santé... contacter l'ambassade de France.

- ❖ Centre Médico-Social de l'Ambassade de France (quartier du fleuve)
- ❖ A Bamako les pharmacies sont généralement bien achalandées.

Conseil : Prévoir une petite pharmacie personnelle, des moustiquaires peuvent être achetées au marché de Bamako à moindre coût.

DEPLACEMENT

Location de véhicules

- Alou Sako (00223) 7 616 66 50; Mèl : alou.sacko@orange.fr
- Fadiala Diallo (Yrimadio) (00223) 76 17 91 71 / (00223) 69 60 00 90
Mèl : fadialadiallo@yahoo.fr
- Certains hôtels proposent des locations de véhicules

Gare de bus et taxi brousse (prix fixes)

- Direction Mopti, Ségou... : Gare de Sogoniko
- Direction Kayes, Koulikoro... : Gare de Médina Coura
- Direction Sikasso, Koutiala... : Gare de Sogoniko

Prix des taxis à Bamako (à négocier avant de monter)

- ◆ 1000 FCFA pour passer le fleuve (Ex : Badalabougou / Quartier du fleuve)
- ◆ 1500 à 2000 FCFA de Badalabougou à Hippodrome par exemple
- ◆ 750 FCFA entre deux quartiers voisins
- ◆ 4000 à 5000 FCFA entre l'aéroport et la ville

Prix du Sotrama (non négociable) entre 250 et 500 FCFA

LOGEMENT

Voir les guides de voyages très précis dans ce domaine. Ils proposent de nombreux hôtels ou pensions en fonction des prix et des localisations.

On peut citer :

Réseaux associatifs :

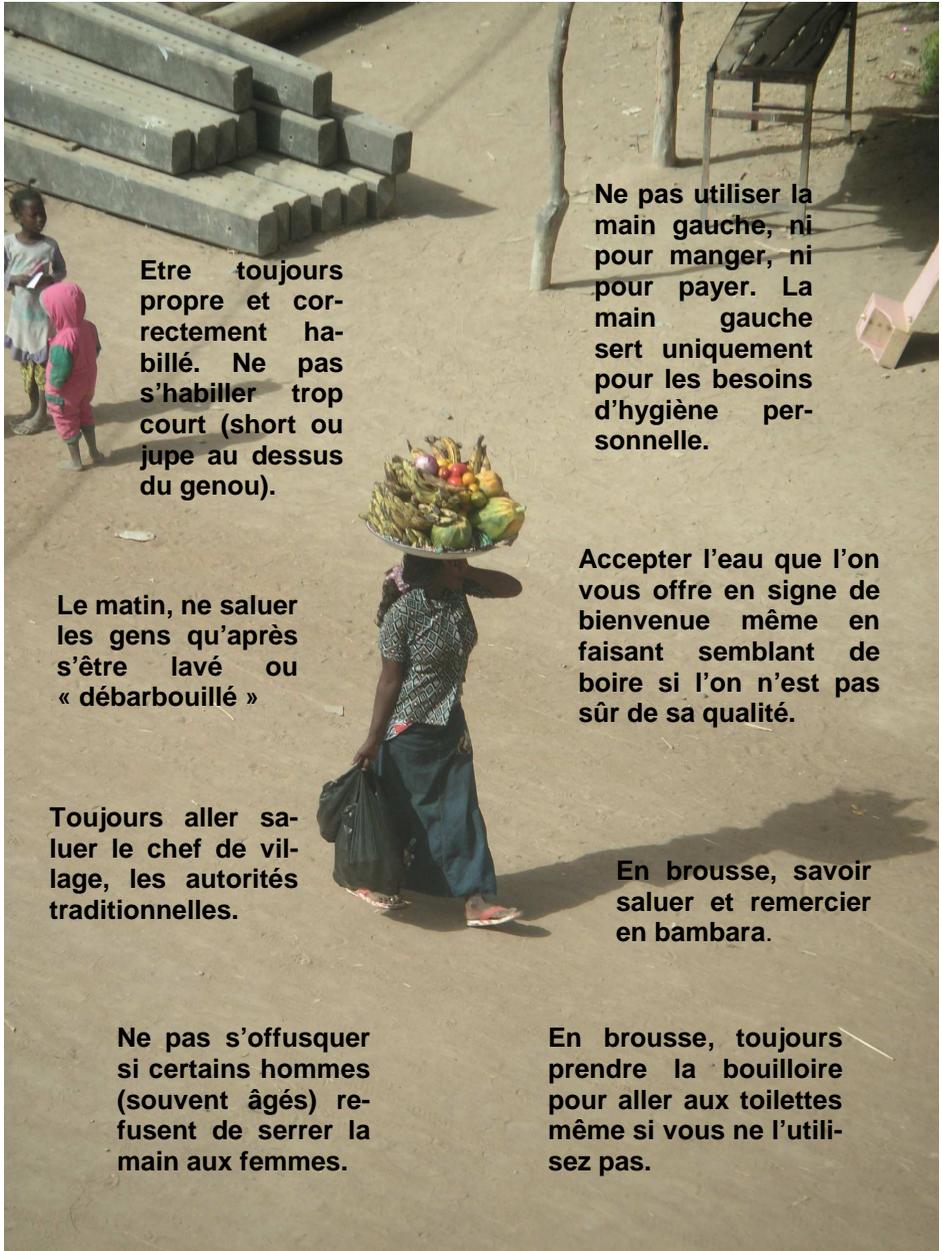
- croix rouge malienne (correct et pas cher)
- AFVP (5000 FCFA la nuit) Torokorobougou

Missions religieuses :

- Centre Abbé David Traoré (pas cher, site très beau mais excentré) 4000 FCFA la nuit (00223) 223 13 01 Sébénikoro

Structures privées :

- La chaumière (bien et pas cher) Quinzambougou
- Hôtel de la gare (00223) 222 16 95 / 222 30 42 Darsalam
- Chez Camara Mody (petit hôtel calme, confort moyen et accueil sympa) 5000 FCFA la nuit avec p'tit dèj camody2005@yahoo.fr
- maison d'hôtes de Séguéré—La Guina seguere.free.fr Torokorobougou
- (raisonnable, accueillant, lieu de rencontre d'ONG)
- Hôtel doux rêves (très correct, tenu par une française) Mopti (près du stade)
- 12000 FCFA la nuit douxreves@afribonemail.net



Etre toujours propre et correctement habillé. Ne pas s'habiller trop court (short ou jupe au dessus du genou).

Ne pas utiliser la main gauche, ni pour manger, ni pour payer. La main gauche sert uniquement pour les besoins d'hygiène personnelle.

Le matin, ne saluer les gens qu'après s'être lavé ou « débarbouillé »

Accepter l'eau que l'on vous offre en signe de bienvenue même en faisant semblant de boire si l'on n'est pas sûr de sa qualité.

Toujours aller saluer le chef de village, les autorités traditionnelles.

En brousse, savoir saluer et remercier en bambara.

Ne pas s'offusquer si certains hommes (souvent âgés) refusent de serrer la main aux femmes.

En brousse, toujours prendre la bouilloire pour aller aux toilettes même si vous ne l'utilisez pas.

BIBLIOGRAPHIE :

- Charte du Mandé
- Amkoullel, enfant peul de Amadou Hampâté Bâ (et nombreux autres titres)
- Mali Blues de Eve Joris
- Ciel d'hivernage de Idriss Mariko
- Madame Bâ d'Erik Orsenna
- Voyage au pays du coton d'Erik Orsenna
- Aventures en Afrique de Gianni Celal (etc.)

DISQUES :

- | | |
|-------------------|--------------------|
| - Rokia Traoré | - Tartitt |
| - Salif Keita | - Boubacar Traoré |
| - Ali Farka Touré | - Habib Koité |
| - Mah Kouyaté | - Oumou Sangaré... |

DVD :

- « Un seul bras ne fait pas le tour du baobab » par Guillaume Barbedette (Angata Production)
- « Images du Mali » par Afdi Basse-Normandie

EXPOSITIONS :

- ① "Pays Dogon"
- ② "Les bateliers du Niger"
- ③ "Awa : de l'ombre à la lumière"
- ④ "Les forages au Mali"

Ces expositions réalisées par Mood Action professor (①, ②, ③) et Forages Mali (④) sont disponibles.

SITE INTERNET :

- www.malikounda.com (site d'information et d'actualité du Mali à partir d'articles de journaux)
- www.coopdec-mali.org (Service coopération décentralisée de l'AMM)
- www.essor.gov.ml (site d'un journal quotidien national)
- <http://ec.europa.eu/europaid/index-fr.htm> (cliquer sur le Mali) - (Site des actions et programmes de l'Union Européenne au Mali)
- www.ambafrance-ml.org (Site de l'ambassade de France au Mali)

Structure	Dép ^t	Partenaire malien	Zone d'intervention
Alençon / Koutiala	61	Mairie de Koutiala	Koutiala
Association de Jumelage Alençon / Koutiala	61	Comité de jumelage koutialais	Koutiala
Mortagne au Perche / Mopti	61	Mairie de Mopti	Mopti
CDC Pays de la Marche / Koloningué	61	Mairie de Molobala (Cercle de Koutiala)	Koloningué
La Vespière / Sirakorola	14	Mairie de Sirakorola (Cercle de Koulikoro)	Sirakorola

ASSOCIATIONS

**Education
Petite enfance**

Structure	Dép ^t	Partenaire malien	Zone d'intervention
Asfodevh	14	Ecole Léonard de Vinci	Bamako (Faladié-Sokoro)
Mamadou et Bineta	50	ASEMR	Fourou (Cercle de Kadiolo)
Enfants du Mali	14	Pouponnière de Bamako	Bamako

Agriculture

Structure	Dép ^t	Partenaire malien	Zone d'intervention
Afdi BN	14, 50, 61	UPL AOPP Koulikoro	Fana (cercle de Dioïla) Région de Koulikoro

Santé

Structure	Dép ^t	Partenaire malien
Santé et Développement	14	Enfants sans frontières, ASACO Félangana, Pouponnière de Bamako
Parenthèse	50	ASACO de Tingolé

COOPERATION DECENTRALISEE

Projets
Pavage de la grande rue du marché central
Echanges lycéens et enseignants à Koutiala, formation d'animateurs musiciens à Koutiala, Formation et compagnonnage de médecins, chirurgiens, infirmiers Construction d'une école pour sourd et muet.
Assainissement et pavage d'une rue de Mopti
Rénovation du marché de Molobala et constructions d'écoles

Projets
Bibliothèque pédagogique de l'école, appui à la création d'un centre de formation des maîtres à Kalaban Coro.
Appui à la scolarisation : construction d'école, bibliothèque...
Parrainage, appui logistique à la pouponnière de Bamako

Projets
Accompagnement des producteurs de l'UPL (insémination, commercialisation de lait...), Appui institutionnel à l'AOPP de Koulikoro.

Zone d'intervention	Projets
Bamako	Formation et chirurgie maxilo-faciale Appui à la construction d'un centre de rééducation
Tingolé (Binko, cercle de Dioïla)	Forage et clôture du CSCOM

Hydraulique
assainissement

Structure	Dép ^t	Partenaire malien
Forages Mali	61	Cellule d'appui au secteur hydraulique de l'ONG New East Foundation

Artisanat
Energie

Structure	Dép ^t	Partenaire malien
Coup de Main Afrique	14	Coordination des artisans (région Koulikoro) Assoc. Des artisans menuisiers de Koulikoro Enfants sans frontières, Yriwaton (femmes)
Electriciens sans Frontières	14	En partenariat avec des structures française

Projets sociaux
de base

Structure	Dép ^t	Partenaire malien
IDCG	61	
Teriya Ko	14	Association des femmes Mairie de Dialakorobougou
Association des maliens de Normandie	14	Conseil régional des personnes âgées de Kayes

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Structure	Dép ^t	Partenaire malien
LECTA Le Robillard	14	Lycée agricole de Kati
Mood Action Professor	14	
Les Petits Châtelets	61	

PARTENAIRES

Structure	Dép ^t	Partenaire malien	Zone d'intervention
Crédit Agricole	14	AOPP Koulikoro	Région de Koulikoro

Zone d'intervention	Projets
Cercle de Douentza Communes de Hairé et Mondoro	Programme d'une 20 ^{aine} de forages et appui à la gestion de l'eau

Zone d'intervention	Projets
Koulikoro	Financement d'un atelier de menuiserie Appui à la fabrication de savon Scolarisation d'enfants
Dialakorobougou, Bamako...	Projets d'électrification en partenariat

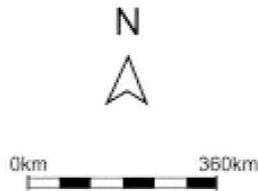
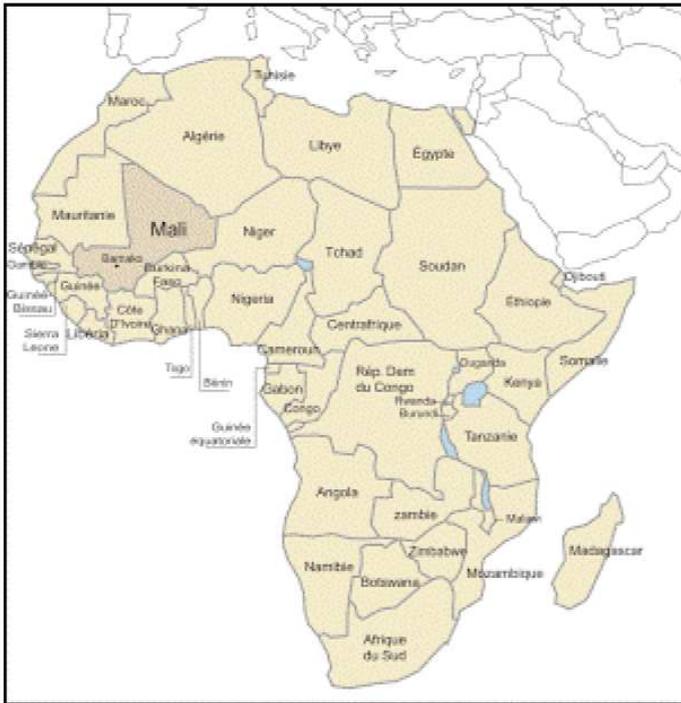
Zone d'intervention	Projets
Garalo (Cercle de Bougouni)	Appui à la construction du centre de santé
Dialakorobougou (Cercle de Koulikoro)	9 salles de classes équipées; micro-crédit géré par l'association des femmes; 1 forage profond
Kayes	Appui à l'hôpital de Kayes et à l'association des personnes âgées pour la construction du siège

Zone d'intervention	Projets
Kati	
Koutiala	

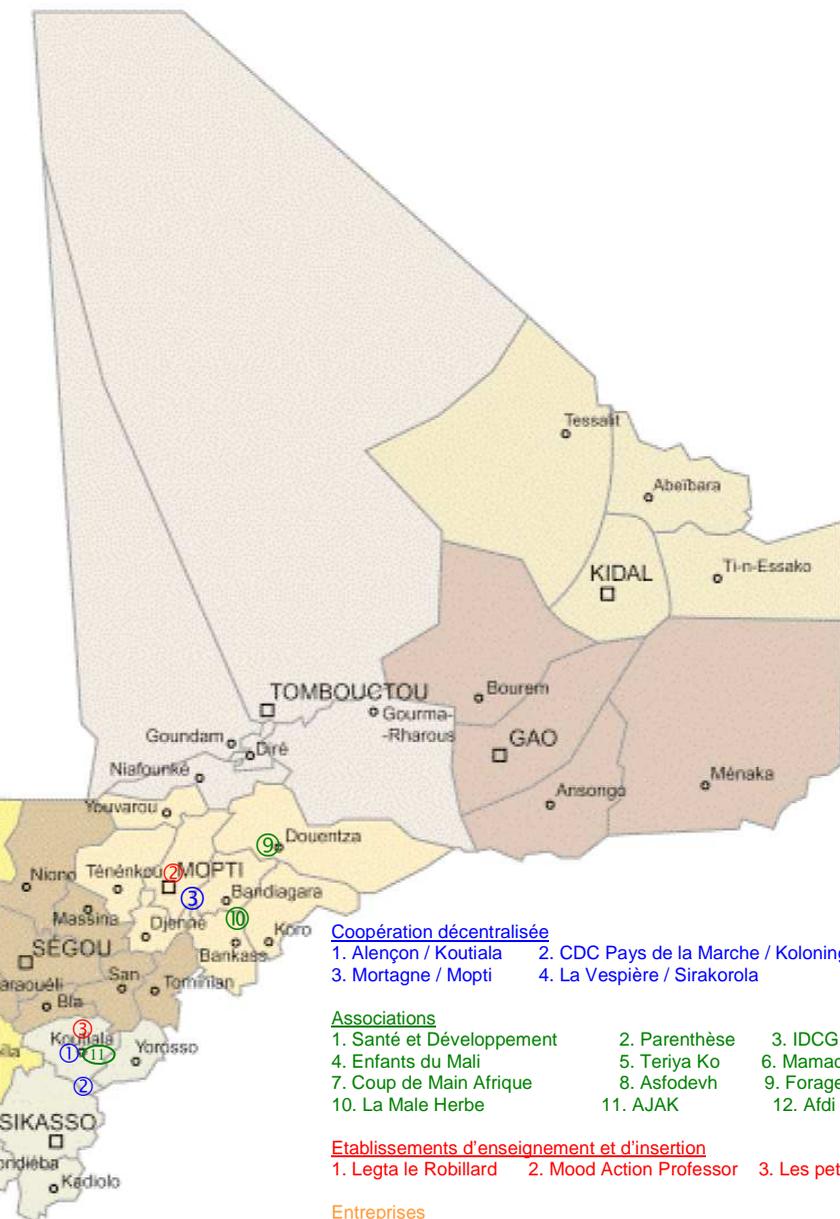
Projets
Développement d'un réseau de micro-assurances et micro-crédit (MUSO)

Structures	Contacts	Mèl
Alençon / Koutiala	Lucienne Forveille (éluë)	lucienne.forveille@ville-alencon.fr
Mortagne / Mopti	Joseph Aubert (élu)	joma.aubert@wanadoo.fr
CDC Pays de la Marche Koloningué	Marie-Odile Tavernier (éluë)	marie-odile.tavernier@nordnet.fr
La Vespière / Sirakorola	Jean-Pierre Tissier (élu)	familletissier@wanadoo.fr
Asfodevh	Claudie Richard-Marcouf (présidente)	claudie.richard@yahoo.fr
Mamadou et Bineta	Nicole Renouf (présidente)	nicole.renouf@wanadoo.fr
Enfants du Mali	Annick Gommard (présidente)	gommard.annick@neuf.fr
Santé et Développement	Guillaume Bazin (président)	guillaumebazin@yahoo.fr
Parenthèse	Alice Henry Geneviève Taudon	asso_parenthese@yahoo.fr
Afdi BN	Claire Guyon (chargée de mission) M.O Tavernier (présidente)	claire.afdinormandie@agracom.fr Marie-odile.tavernier@nordnet.fr
Forages Mali	Christelle Sanchez-Martinez (permanente) M.O Tavernier (Présidente)	forages-mali@ville-alencon.fr marie-odile.tavernier@nordnet.fr
Coup de Main Afrique	Robert Olivier (trésorier)	robert-annie.olivier@laposte.net

Électriciens sans Frontières	Maurice Rouspard	rouspardmaurice@aol.com
AJAK	Bernard Jourdain (président)	bernardannick.jourdain@wanadoo.fr
IDCG	Claude Lascoutounas (trésorier)	idcg@orange.fr claude.lascoutounas@orange.fr
Teriya Ko	Abdramane Sako (président)	abdramane.sako@orange.fr
Association des maliens de Normandie	Hamadi Sangaré (président)	papaalioune@laposte.net
Mood Action professor	Pierre Vannoni	petervannoni@yahoo.fr
Legta Le Robillard	Philippe Mars (professeur)	philippe.mars@educagri.fr
Les Petits Châtelets	Emmanuel Launay	emmanuel.launay@laposte.net
Crédit Agricole	Jean-Marie Boullot Camille Seigneur (administrateur)	jean-marie.boullot@ca-normandie.fr camille.seigneur@wanadoo.fr



Ambassade de France - mars 1999



Coopération décentralisée

- | | |
|-----------------------|---------------------------------------|
| 1. Alençon / Koutiala | 2. CDC Pays de la Marche / Koloningué |
| 3. Mortagne / Mopti | 4. La Vespière / Sirakorola |

Associations

- | | | |
|---------------------------|---------------|----------------------|
| 1. Santé et Développement | 2. Parenthèse | 3. IDCG |
| 4. Enfants du Mali | 5. Teriya Ko | 6. Mamadou et Bineta |
| 7. Coup de Main Afrique | 8. Asfodevh | 9. Forages Mali |
| 10. La Male Herbe | 11. AJAK | 12. Afdi |

Etablissements d'enseignement et d'insertion

- | | | |
|-----------------------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Legta le Robillard | 2. Mood Action Professor | 3. Les petits Châtelets |
|-----------------------|--------------------------|-------------------------|

Entreprises

- | |
|------------------------------------|
| 1. Crédit Agricole Basse-Normandie |
|------------------------------------|

Un projet de coopération internationale qu'il soit porté par une association, une collectivité ou tout autre structure, est avant tout un partenariat basé sur un échange réciproque et inscrit dans un contexte et un environnement plus larges qu'il faut nécessairement connaître et prendre en compte :

- contextes juridique, administratif et politique des domaines d'intervention au nord comme au sud**
- contextes environnementaux, sociaux et culturels locaux et globaux des territoires impliqués.**

La mutualisation et la cohérence des actions entre elles sur le territoire au nord comme au sud est aussi un élément essentiel de la réussite d'un projet.

Ce guide est le fruit d'une réflexion commune sur la notion et les pratiques partenariales d'un groupe d'acteurs de Basse-Normandie composé d'associations, de collectivités territoriales, d'établissements d'enseignement et de partenaires privés menant des projets de coopération avec le Mali.

A partir des pratiques et expériences de chacun et dans une optique de renforcement de capacités et de mutualisation des pratiques, il compile des informations sur le contexte culturel et institutionnel malien, des informations pratiques et logistiques, des conseils méthodologiques ainsi que des informations sur les partenariats des structures membres.

